

Les ami-e-s de



RAPPORT MORAL 2018

Rappel des valeurs de l'association

La mission que nous nous sommes donnés en créant et en adhérant à l'association des Ami-e-s de GEM la COOP' est de fonder un supermarché coopératif participatif.

Rappel de nos statuts :

Article 2 – Objet

Les Ami-e-s de GEM la COOP' est une association d'éducation populaire dont le but est de promouvoir une alimentation saine et de qualité accessible à tous, tout en aidant au développement d'une agriculture locale et biologique et en favorisant les circuits courts de distribution. Elle contribuera par ses actions à renforcer la mixité et le lien social dans les quartiers où elle s'implantera et à créer une coopérative participative du nom de GEM la COOP' sur le modèle de la coopérative La Louve à Paris.

Rappel des valeurs coopératives :

Les valeurs fondamentales des coopératives sont la prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité. Les membres des coopératives adhèrent à une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme.

Les 7 principes coopératifs :

Ils constituent les lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique :

- 1er principe : **Adhésion volontaire et ouverte à tous**
(bienveillance, mixité sociale)
- 2ème principe : **Pouvoir démocratique exercé par les membres**
(1 femme ou 1 homme = 1 voix)
- 3ème principe : **Participation économique des membres**
(économie = écologie, part social, don de temps de participation, monnaie-temps)
- 4ème principe : **Autonomie et indépendance**
(préservation du pouvoir démocratique)
- 5ème principe : **Éducation, formation et information**
(éducation populaire, pouvoir d'agir, transparence)
- 6ème principe : **Coopération entre les coopératives**
(ouverture, curiosité, réseau)

- 7ème principe : **Engagement envers la communauté**
(solidarité, développement local, équité)

Nos propres valeurs :

- **Au niveau des valeurs**, des évidences partagées, de notre culture nous avons fait plusieurs choix :

- le choix de l'horizontalité : les commissions travaillent dans leur domaine d'activité, et les décisions sont approuvées en assemblée générale tous les deux mois ;
- le choix de la transparence : le site est la vitrine de notre fonctionnement, afin que les membres des différentes commissions, et les simples adhérents puissent connaître le déroulement de notre projet.

- **Au niveau de notre pratique**, il est nécessaire que celle-ci s'inscrive dans les valeurs partagées.

Lors de notre dernière AG, en janvier 2019, il a été notamment rappelé :

- d'annoncer les réunions de commission (jour et lieu) auprès de la commission interne, pour publication sur le site,
- d'envoyer le compte rendu de chaque réunion à la communication interne pour archivage et publication sur le site.

La transparence, de notre travail, de notre mode de fonctionnement, est un des facteurs d'attractivité, pour susciter des adhésions et l'engagement des membres de l'association.

- **Au niveau du mode de diffusion de nos valeurs**, comparables à celles de "La Louve" de Paris, notre modèle de coopérative, il a été adopté deux modes de diffusion :

- une lettre d'info mensuelle aux adhérents,
- une lettre d'info tous les deux mois aux sympathisants.

Pour rappel, la foire aux questions, consultable sur le site, notamment aux points : 3, 4, 5, 6 et 7, fait référence à la philosophie de notre projet.

Les rapports avec l'environnement

D'abord remercier le Groupe d'Entraide Mutuelle Mine de Rien d'Avignon qui, de février 2018 jusqu'à la constitution de l'association en mai 2018, a impulsé la dynamique de création de notre projet désormais complètement autonome.

La Louve, 1^{er} supermarché de ce type en France, et Tom Boothe, son fondateur et réalisateur du film Food Coop, nous ont inspirés et nous maintenons un lien avec eux. Ils sont en train de créer une nouvelle structure pour soutenir les projets émergents comme le nôtre.

Nous sommes aussi en lien avec de plus en plus de projets similaires : La Cagette à Montpellier, Supercafoutch à Marseille, La Coop sur Mer à Toulon, Scopeli à Nantes, La Coop Bees à Bruxelles, Superquinquin à Lille. Nous en avons rencontrés une trentaine à l'Intercoop de Montpellier en mars 2018.

Nous avons un soutien significatif de La Mairie d'Avignon qui nous prête des salles et dont plusieurs élus ont déjà adhéré à l'association. Plusieurs rencontres ont eu lieu également avec les

techniciens de la mairie. Nous avons une page dans les Actualités du site de la ville d'Avignon ainsi que sur les réseaux sociaux du Grand Avignon.

Nous avons adhéré à Avilab qui nous imprime gracieusement nos tracts et affiches sur une imprimante récupérée dans une administration. Recyclage oblige.

“Naturellement Paysans”, magasin producteur de Coustellet, après une rencontre informelle, étudie le projet d'être notre plateforme logistique pour le frais local en même temps que celle de la cantine d'Avignon.

De leur côté le groupement des paysans du pays des Sorgues commence à élaborer une stratégie d'approche avec nous. Semailles (jardin de cocagne et chantier d'insertion de la ceinture verte) également.

“Locavore et bio” qui gère le théâtre de la Porte Saint-Michel et son mini marché nous héberge gracieusement pour les permanences du mercredi et nous prête sa salle de spectacles pour des réunions ou des projections. Ils étudient la possibilité d'un rapprochement encore plus étroit entre leur mini-marché du mercredi et nous.

La chambre régionale de l'économie sociale et solidaire vient d'ouvrir une antenne sur Avignon qui nous sollicite déjà.

Le déroulement des activités

Quelques dates clefs :

- Le 17 octobre 2016 que le film FOOD COOP de Tom Boothe est projeté une première fois à Utopia Avignon.

Un petit groupe issu de la cantine collective du Fenouil-à-Vapeur commence à en discuter.

- Le 24 Janvier 2018, Kally et Pierre-Jean visitent La Louve à Paris et proposent tout de suite au Groupe d'Entraide Mutuelle local de lancer un projet sur Avignon.

- 23 Mars 2018, Cécile Helle apporte son soutien total à ce projet qu'elle souhaite depuis plusieurs années sur Avignon.

- 31 mars 2018, le GEM Mine de Rien présente GEM la COOP' à l'Intercoop de Montpellier organisé par La Cagette en présence de plus de 30 projets francophones et se fait remarquer dès le 1er jour en défendant la compensation des minima sociaux à l'entrée dans la coopérative.

- 24 mai 2018, constitution de l'association des Ami-e-s de GEM la COOP', désormais totalement indépendante du GEM Mine de Rien.

- 3 juin 2018, Tom Boothe nous adoube lors d'une projection de FOOD COOP à Utopia.

- 24 septembre 2018, 1ère Assemblée Générale Ordinaire à Villeneuve-lez-Avignon.

- 3 octobre 2018, 100ème adhérent.

- 6 novembre 2018, 200ème adhérent.

- 24 novembre 2018, 2ème AGO à Montfavet.

- 9 janvier 2019, 300ème adhérent.

L'essentiel de notre activité 2018 fut de nous faire connaître (les médias locaux ont plutôt bien relayé l'info) et faire le plus d'adhérents possibles. Notre objectif étant d'atteindre le seuil critique de 1500 adhérents pour avoir assez de poids auprès des éventuelles banques investisseuses, entre autres raisons.

Nous avons également créé différentes commissions :

• **commission communication interne**

Son objet : Informer, répartir les tâches, coordonner les adhérents de GEM la Coop', afin de s'organiser, se structurer et développer la culture interne.

Date de création : 3 octobre 2018

Nombre de réunions : 12, une fois par semaine ou toute les deux semaines

Nombre de membres : moyenne de 6 à 8 participants

Actions menées en 2018 : élaboration de documents ; élaboration de la F A Q ; modification des rubriques du site ; modification Fiche adhérent ; création du Powerpoint de présentation du projet ; animer une réunion chez soi : fiche d'animation sur le site ; élaboration de la fiche bilan d'activité des commissions ; organisation d'ateliers : « devenir animateur pour la présentation de GEM la Coop » : utilisation du Powerpoint ; projections du film Food Coop, Théâtre de la porte Saint Michel une fois par mois ; aménagement du local - Journée de chantier participatif ; atelier créatif et artistique : calicot, présentoirs, badges ; recherche d'un local et confidentialité, une nécessité ; relancement de la commission communication externe ; lancement de la commission produits fournisseurs ; atelier de travail communication interne – commission adhérents ; organisation de visites d'autres coopératives ; préparation de l'ordre du jour des A.G. ; définition de niveaux de diffusion de l'information au sein de l'association ; mise à disposition de matériel d'information lors de la permanence au théâtre de la porte Saint-Michel du mercredi de 17 h à 20 h ; diffusion du matériel d'information en différents lieux ; attribution d'adresses mail des référents avec binôme par commission ; mise place d'un agenda, sur le site, en lien avec la commission informatique ; gestion d'un stagiaire, Oualid ; mise à jour des fichiers ; permanence du mercredi au local ; mise en place d'un Framadate ; Comité de rédaction, lettre interne, « lettre aux adhérents », et lettre externe, « lettre d'info aux sympathisants », tout les 2 mois ; comité de relecture ; rédaction d'une fiche « Bilan d'activités » des COM ; gestion de l'agenda du site ; gestion appel à bénévoles, sur le sit ; gestion des boites mai ; gestion du Téléphone, avec cahier de liaison ; transmission d'infos pour Facebook ; relance téléphonique ; répartition de la consultation des sites internet des autres projets...

• **Commission communication externe**

Son objet : Donner une image attractive, dynamique et innovante du projet ; Mise en place d'actions, d'évènements de promotion du projet ; Organiser des évènements ; Intervenir dans les manifestation, fêtes et évènements organisés par d'autres afin de promouvoir notre projet

Date de création : 3 octobre 2018

Nombre de réunions : une fois toute les deux semaines à une fois par mois

Nombre de membres : moyenne de 6 à 8 participants

Actions menées en 2018 : affiches, tracts, bache, affichages, tractage, stands, conférence de presse, évènements, projections, lien avec les média, interviews, gestion des comtes Facebook et Twitter, photos

• **Commission adhérent**

Son objet : Gérer les adhésions

Date de création : 24 mai 2018

Nombre de réunions : une fois par semaine

Nombre de membres : moyenne de 2 à 4 participants

Actions menées en 2018 : répondre par mail aux adhérents ; envoyer un mail de bienvenu à chaque nouveau adhérent ; réservation de salle ; organisation et gestion des permanences ; réaliser et Remplir le tableau de la gestion des adhérents ; répartir les adhérents selon leur choix des commissions de travail ; répondre aux appels des adhérents ; organiser les rencontres entre les adhérents

• Commission fêtes de quartier

Son objet : Organisations, interventions festives ou non, déjà existantes ou non, en vue de se réunir ,et /ou faire connaître le projet et d'y collecter de nouvelles adhésions

Date de création : 3 octobre 2018

Nombre de réunions : une fois par mois

Nombre de membres : moyenne de 2 à 4 participants

Actions menées en 2018 : Fêtes de quartiers avec conception d'un jeux de carte ludiques pour les enfants ; salon de la biodiversité au Thor ; journées des associations à la Barthelasse ; videgrenier à Decathlon les dimanches

Cette commission a désormais fusionné avec la commission communication externe.

• Commission aménagement locaux

Son objet : Définir les besoins humains, techniques, logistiques, financiers et organisationnels concernant le local du supermarché ainsi que ses annexes ; étude d'une zone géographique propice à son installation et recherche d'un local.

Date de création : 1 octobre 2018

Nombre de réunions : une fois par mois

Nombre de membres : 20

Actions menées en 2018 : Définition du type de Coop à étudier ; selon notre expertise : supermarché de 1500 coopérateurs min permettant aussi une capacité d'évolution à 2500 membres max ; établissement d'un cahier des charges ; prise de contact avec d'autres coop pour des renseignements sur les besoins, les fonctionnements, les stratégies ; définition de zones géographiques favorables pour la future implantation ; collecte de cartes et plans de ville et de réseaux en cours ; cas de l'ancien Carrefour contact av Pierre Sépard ; établissement d'un cahier des charges.

• Commission informatique

Son objet : Assurer le support aux autres groupes, assistance, formation, support ; trouver des solutions techniques ; mettre en place l'ERP.

Date de création : 12 décembre 2018

Nombre de réunions : une fois par mois

Nombre de membres : 6

Actions menées en 2018 : Répartition des rôles relatifs aux deux logiciels de base : Wordpress : système de gestion de contenu (CMS) qui permet de créer et gérer facilement l'ensemble d'un site Web ; Mailchimp : système de gestion de newsletter ; création d'un agenda sur le site ; mise en place de sauvegarde ; mise en place de Framadate ; création d'une rubrique plan du site ; boîte mail des commissions avec contact ; renvoi des fiches adhérents aux commissions ; gestion RGPD ; étude Base de donné.

• Commission finance administratif

Son objet : Trouver les moyens de financement ; tenir les comptes de l'association ; établir les documents administratifs

Date de création : 3 octobre 2018

Nombre de réunions : une fois par mois

Nombre de membres : 6

Actions menées en 2018 : Répondu à plusieurs demandes de Subvention et appels à projet (Crédit Coop, Mairie, Région, etc) ; élaboration d'un règlement budgétaire et financier.

• Commission produit fournisseur

Son objet : Définir l'offre ; l'inventaire des producteurs, fabricants, artisans locaux ; la liste des critères qui paramètreront nos choix ; la logistique d'approvisionnement

Date de création : 12 décembre 2018

Nombre de réunions : une fois par mois

Nombre de membres : 6

Actions menées en 2018 : 1 réunion de première prise de contact entre les membres

Le rapport avec les adhérents

Un projet singulier pour une culture de la bienveillance.

Un passé, aux origines très diversifiées

Il est intéressant de noter que les adhérents de GEM la COOP' sont le fruit de parcours très variés.

Les différences sont flagrantes :

- Au niveau de l'âge, du milieu socioculturel...
- Au niveau d'une pratique sociale collective différente : associations sportives, de loisirs, syndicales, politiques...
- Au niveau de la culture d'entreprise : public-privé, grande-petite entreprise...

Un présent, avec un objectif fédérateur

Le modèle de La Louve, ou de Park Slop, est une référence commune. Ce n'est pas rien d'avoir un objectif commun, faisant l'objet d'un large consensus.

Dans tout projet d'entreprise, il y a des contradictions entre les opérationnels et les fonctionnels.

Pour autant, une des conditions de la réussite est, et sera, la juste résolution des contradictions.

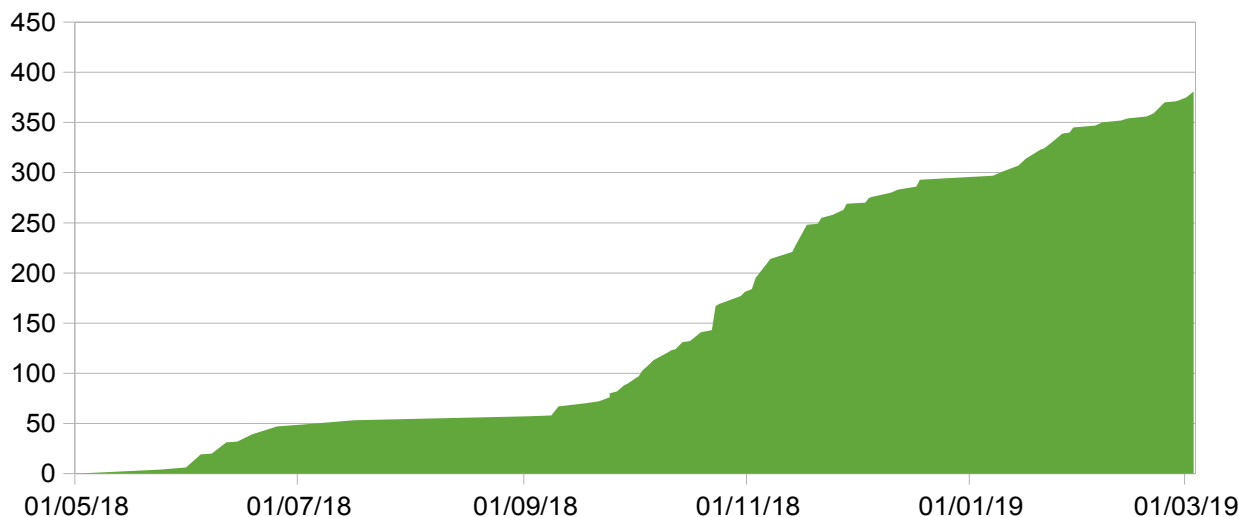
Un futur qui se dessine, être heureux de réaliser ce projet

Une équipe soudée, bosseuse, qui travaille ensemble, dans des conditions d'écoute bienveillante, c'est aussi un autre état d'esprit.

Un projet empreint de respect mutuel, malgré nos différences, une utopie en mouvement !

Quelle beau projet, quelle belle façon de se faire plaisir !

Évolution du nombre d'adhérent



Les bénévoles

Il faut parler d'un noyau d'une trentaine de personnes qui bougent pour la réalisation de ce projet. Sur 380 adhérents aujourd'hui, ce n'est pas plus de 10 %. D'après certains, 10 % c'est plutôt bien mais c'est oublier que quand la coopérative sera créée, c'est 100 % des coopérateurs qui doivent donner 3h de leur temps !

Respect donc pour ceux qui bougent déjà et nous ne doutons pas que beaucoup d'autres participeront avant que ce soit une obligation.

Les projets

• Étude de la faisabilité de la mise en place d'une étape intermédiaire

En 2019, les ami-e-s de GEM la COOP' décideront s'ils attendent d'être 1500 pour créer directement un supermarché ou s'ils passent par une étape intermédiaire sous forme de groupement d'achats, de commandes en ligne, d'épicerie laboratoire ...afin de se préparer.

• Renforcement des partenariats et du réseau

Tisser des liens et être reconnu comme un acteur de l'économie sociale et solidaire locale sont des conditions nécessaires à la réussite de notre projet.

Les relations sont à conforter avec :

- Les collectivités territoriales et leurs élus : la commune d'Avignon et le grand Avignon, le département de Vaucluse, la région sud.
- Les associations locales : Avilab, Semailles, Locavore et Bio, Tôtout'Arts, la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire,...
- Les acteurs économiques locaux : naturellement paysan, biocoop, les autres coopératives, les autres supermarchés coopératifs, producteurs et fournisseurs...

• Visites de supermarchés coopératifs et participatifs

Des rencontres de coopérateurs et des visites de supermarchés coopératifs et participatifs seront organisées afin de récolter l'ensemble des informations nécessaires, s'inspirer des bonnes pratiques, repérer les écueils, ...tisser des liens et pourquoi pas, un jour, s'organiser en réseau...

• Se former

Les futurs coopérateurs ont besoin de développer leurs connaissances et compétences afin de parvenir à la réalisation du projet, et assurer le fonctionnement et la gestion du futur supermarché. Thèmes prévus :

- utiliser les techniques d'entretien d'audit pour préparer un projet coopératif ;
- la prise de décision par consentement ;
- la communication non violente ;
- les outils pour créer une culture interne ;
- la maîtrise d'œuvre, comment se monte un projet ?
- la fiche de poste ;
- l'hygiène et la sécurité...

• Organisation de moments de convivialité

Permettre aux coopérateurs de se connaître et de partager des moments en dehors du travail commun. Il s'agit de renforcer les liens afin de faciliter le dialogue, la reconnaissance et ainsi la coopération.

• Développer des outils dématérialisés de collaboration

Site intranet, espace de travail partagé....

- **Diffusion du projet afin de trouver les 1 500 futurs coopérateurs**

Faire connaître le projet à un maximum de personnes reste indispensable afin d'atteindre les 1 500 coopérateurs nécessaires au lancement. Il s'agira d'augmenter notre visibilité : diffusion de films, participation aux diverses manifestations locales, tenue de permanences et réunions publiques, animation du site internet et des réseaux sociaux....

Avignon, le 9 mars 2019